

Calvados

Fermeture du collège : « Il n'y a aucune économie »

LA RENAISSANCE - LE BESSIN | vendredi 9 février 2018

739 mots



Les collèges de Port-en-Bessin et Colombelles seront fermés à la prochaine rentrée, ainsi en ont décidé les élus du conseil départemental du Calvados, lundi 5 février 2018.

À la rentrée 2018, les collèges de Port-en-Bessin et Colombelles près de Caen fermeront. Le conseil départemental a voté lundi 5 février 2018 malgré de vives protestations.

C'est fait. Le conseil départemental du Calvados a voté, lundi 5 février 2018, les fermetures des collèges de Port-en-Bessin et Colombelles près de Caen.

Dans le public, les noms d'oiseaux ont fusé. De quoi agacer le président Jean-Léonce Dupont (Les Centristes) qui a soutenu à la fin du vote devant la presse : « Je peux comprendre certains décideurs qui ne décident de rien étant donné les difficultés de ces dossiers... En 2018 et 2019, il n'y aura pas d'autres fermetures de collèges. »

Cinq collèges fermés depuis 2013

Albert-Jacquard à Caen en 2013, puis Lemièrre en 2014 dans la même ville suivi de Cabourg en 2017... Le président du conseil départemental après avoir fait voter à son assemblée la fermeture de deux nouveaux collèges assume : « Ce sont des décisions difficiles à prendre... Et dans les décisions aussi, il faut savoir prendre des pauses. Il n'y aura pas de nouvelles fermetures de collèges en 2018 et 2019 ».

Pour le collège de Port-en-Bessin, les résultats ont été les suivants : 49 votants, neuf votes contre, 38 pour et deux élus se sont abstenus.

Pour le collège de Colombelles, 49 votants, 12 votes contre, 34 pour et trois élus se sont abstenus.

Marqué par les injures entendues dans la salle lors de la séance plénière mais aussi « par les épreuves que sont ces décisions », Jean-Léonce Dupont n'en reste pas moins convaincu : « Il faut sortir de l'idée qu'il faut toujours attendre pour prendre des décisions ».

La logique des chiffres...

Et de rester sur les chiffres pour étayer sa position : « Dans le Calvados nous sommes en moyenne sur des collèges avec 334 élèves, la moyenne nationale est de 490. À Port-en-Bessin, nous avons 169 élèves, au bout d'un moment, il faut prendre un certain nombre de décisions. Ces décisions se font de façon homogène et en fonction des données démographiques dont nous disposons. Si nous sommes conscients que Colombelles a une vraie dynamique de territoire, nous constatons, et là encore ce sont des données de l'Insee, qu'il n'y a pas de corrélation entre l'augmentation de la population avec le nombre de collégiens ».

Face à ces opposants qui estiment que des collèges avec moins d'élèves donnent plus de chances de réussites, Jean-Léonce Dupont n'a pas mâché ses mots estimant qu'il fallait « éviter le pourrissement pour aller vers la mixité sociale et je suis aussi pour favoriser la mobilité dès le plus jeune âge dans une société où un des premiers freins à l'emploi est justement lié à cela ».

... face à ses opposants

Impossible pour Dominique Loir, président du comité de soutien « Oui au maintien du collège de Port-en-Bessin » d'entendre ces arguments. Pour ce dernier, interrogé à l'issue du vote : « La décision a été actée il y a six mois... On savait déjà ce qu'il allait se passer. Pour Port-en-Bessin, il n'y a aucune économie, le peu va être compensé par des dépenses de transports et des demandes de bourses qui seront prises en charge par la Région et donc par les électeurs ». Et de conclure en avertissant «... qui s'en souviendront lors des prochaines élections ! ».

Comme à Port-en-Bessin, la mobilisation à Colombelles a été très dense depuis la menace de fermeture. Le maire, à l'issue de la séance plénière lundi, ne décolerait pas : « Nous avons construit des typologies de logements pour les familles. Les effectifs augmentent. Il fallait simplement laisser quelques années pour que cette dynamique vertueuse porte ses fruits ». Et pour ce dernier, « La solution prônée aujourd'hui par le conseil départemental ne répond absolument pas aux besoins que nous aurons très prochainement sur la commune ».

Sur le sujet des collèges, le Département du Calvados a également annoncé 21 millions d'euros

de son budget alloué à des travaux cette année. « **Comme quoi nous ne délaissions pas nos collègues** », a souligné Jean-Léonce Dupont. Pas certain que ça rassure la cinquantaine de personnes présentes dans la salle lundi.

Murielle Bouchard

14actu